Vol. L SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 6 JUILLET 1921 No 33

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ——————50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.


LE MANITOBA
EST PUB... ET IMPRIMÉ
TOUS ... ERCREDIS
Toutes com... concernant le journal ou l'... devront être adressées :
Le Ma...
42, Avenue ... her
SAINT-BONIFACE MANITOBA
Téléphone : 1235

NAPOLEON 1er ET LA RELIGION

(Suite)

SUR L'EUCHARISTIE.

La foi de l'Empereur en l'Eucharistie s'est manifestée à diverses époques. Déjà, à Brienne, on racontait qu'au moment le plus solennel de la messe, un de ses condisciples affectait de tourner le dos à l'autel. Le jeune Bonaparte, qui était son voisin, lui dit tout bas, mais d'un accent irrésistible:

—A genous! à genoux!

Et le jeune sceptique obéit tout de suite.

Le projet de règlement de la maison d'Ecouen portait que les élèves devraient assister à la messe le dimanche et le jeudi. Ce projet ayant été soumis à l'Empereur, il écrivit en marge: "Tous les jours".

Le trait suivant a été souvent raconté. Nous en empruntons le récit au texte de l'abbé Baraud (Chrétiens et hommes célèbres au XIX siècle):

Un jour, entouré d'un brillant état-major de ses compagnons d'armes les plus dévoués, Napoléon en entendait quelques-uns se rappelant et racontant aux autres l'époque la plus mémorable de leur vie. Il les écoute un instant en silence; puis, tout à coup, les interrompant:

—Messieurs, leur dit-il, savez-vous quel est le plus beau jour de ma vie?

Et voilà tous ces généraux occupés à chercher la plus glorieuse journée de cette vie si brillante au point de vue militaire. Les uns nomment Marengo, les autres Austerlitz, celui-ci les Pyramides, celui-là Wagram. Il en est qui parlent du jour de son sacre.

—Messieurs, vous n'y êtes pas, reprend l'Empereur; le plus beau jour de ma vie, c'est celui de ma première communion.

Cette réponse fut généralement accueillie par un sourire; c'était la réponse du génie, et les génies sont rares. Un seul de ses généraux se montra attendri. Napoléon, lui frappant sur l'épaule, lui dit:

—Très bien, Drouot, très bien, mon brave! je suis heureux que tu m'aies compris.

M. Frédéric Masson, l'éminent historien de Napoléon voit une preuve de plus de la foi de l'Empereur à l'Eucharistie, dans le fait qu'il refusa de communier à la cérémonie du sacre, malgré que cette communion fût traditionnelle et obligatoire dans l'ancien rituel:

Un incrédule, délibérément non catholique, s'il y eût trouvé un avantage, ne s'y fût point soustrait. Convaincu que la transsubstantiation ne s'accomplissait point, il n'eût point reculé devant la profanation: on ne profane que les choses sacrées. Elles ne le sont pas aux yeux de l'incrédule; elles le sont aux yeux de Napoléon. Il a sollicité la présence du Pape; il reçoit les onctions de la main du Pape; il accepte de la main du Pape les ornements impériaux; il accomplit toute une suite d'actes majeurs qui établissent sa participation, en tant que souverain, à la foi catholique; mais, en tant qu'homme, il refuse de communier en public, parce que l'acte relève du for intérieur et que l'accomplir dans des dispositions qui ne soient point strictement celles ordonnées par l'Eglise révolte sa conscience. C'est bien alors sa conscience de catholique, quoiqu'il ne pratique point, et son refus de pratiquer est plus significatif et plus respectueux que n'eût été la recherche d'un expédient quelconque qui lui eût permis de simuler l'accomplissement de l'acte religieux."

SA MORT CHRETIENNE.

Le 15 avril 1921, Napoléon écrivait dans son testament: "Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je suis né il y a cinquante ans."

"Il ne dit point "dans laquelle j'ai vécu", ce qui est la formule ordinaire des testateurs, écrit Frédéric Masson. Il prend le point de départ, le baptême dans la cathédrale d'Ajaccio, et le point d'arrivée, Sainte-Hélène. Pourtant, dans l'intervalle, il a accompli toute une série d'actes qui, s'il n'est pas croyant, demeurent incompréhensibles, et qui, s'ils n'attestent point une participation effective, prouvent une forme de respect qui ne peut être regardée que comme une adhésion... Il n'eût point dit la vérité s'il eût écrit: "dans laquelle j'ai vécu"; mais il est pleinement en droit d'écrire: "dans laquelle je meurs"

En effet, il a fait demander au gouvernement français un prêtre avec qui il puisse s'entretenir: Mgr de Quélen s'est offert, l'abbé Deguerry a été désigné.. Mais la mort va plus vite: la sentant venir, l'Empereur se confesse à l'abbé Vignali, qui lui donne le Viatique et l'Extrême-Onction. Ce grand acte accompli, il dit à Montholon:

—Je suis heureux d'avoir rempli mes devoirs. Général, je vous souhaite, à votre mort, le même bonheur... Je n'ai pas pratiqué sur le trône, parce que la puissance étourdit les hommes, mais j'ai toujours eu la foi. Je voulais faire un mystère de tout ceci, mais c'est de la faiblesse. Je veux rendre gloire à Dieu!..."

CONCLUSION.

C'est Chateaubriand, — un ennemi politique de l'Empereur, — qui nous la fournira. Il écrit dans ses Mémoires d'outre-tombe:

"Fortes têtes du jour, quittez votre admiration pour Napoléon: vous n'avez rien à faire de ce pauvre homme. Il croyait à Dieu, il était de la religion de son père; il n'était pas philosophe, il n'était pas athée, il n'avait pas comme vous livré bataille à l'Eternel, bien qu'il eût vaincu bon nombre de rois. Il trouvait que tout proclamait l'existence de l'Etre suprême; il déclarait que les plus grands génies avaient cru à cette existence, et il voulait croire comme ses pères. Enfin, chose monstrueuse: ce premier homme des temps modernes, cet homme de tous les siècles était chrétien dans le dix-neuvième siècle! Son testament commence par cet article: "Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine." La révolution nous a donné bien des enseignements; mais en est-il un seul comparable à celui-ci: Napoléon et Louis XVI faisant la même profession de foi!"

Si l'on veut d'autres leçons, on verra vivre dans l'histoire du grand empereur, la loi providentielle de l'égalité de tous les hommes devant la souffrance et devant la mort. On se rappellera le vers de Victor Hugo:

Il est là: sous trois pas un enfant le mesure.
On calculera, avec le pokte,
Ce qu'un Napoléon peut laisser de poussière
Dans le creux de la main...

Et on redira, comme l'orateur sacré devant le cercueil de Louis XIV:

DIEU SEUL EST GRAND.

(*A Suivre*)

VARIETES

Les De Maistre au Champ d'Honneur

On a beaucoup parlé de Joseph de Maistre, à l'occasion de son centenaire, et un nouvel hommage vient de lui être rendu dans la Nation Belge par M. Fernand Neuray. Notre confrère cite une page des Soirées de Saint-Petersbourg qu'il voudrait voir répandre en Belgique par tous les amis de la langue française:

...La moindre opinion que vous lancez sur l'Europe est un bélier poussé par trente millions d'hommes. Toujours affamés de succès et d'influence, on dirait que vous ne vivez que pour contenter ce besoin; et comme une nation ne peut avoir reçu une destination séparée du moyen de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre langue, par laquelle vous régnez bien plus que par vos armes. L'empire de cette langue ne tient à ses formes actuelles, il est aussi ancien que la langue même; et déjà dans le XIIIe siècle un Italien écrivait en français l'histoire de sa patrie, "parce que la langue française courait parmi le monde et était la plus dilettable à lire et à dire que nulle autre."

Ainsi, de tous côtés on a rélu de Maistre, et telle est l'utilité de ces commémorations, qu'elles nous obligent à rouvrir des livres immortels trop souvent négligés par la faute de nos soucis de chaque jour. Tous ceux qui l'ont fait savent combien peu de gloires égalent celle du grand écrivain. Ce qu'on sait moins, ou ce qu'on ne sait même pas du tout, observe Maurice Talmeyr dans le Figaro, c'est que la famille de Maistre, pendant la guerre de 1914-1918, est très probablement, de toutes les familles françaises, celle qui a compté le plus de héros. Quarante-un de ses membres, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, vieillards enfants, ont versé leur sang, donné leur vie on subi le martyre pour la France.

Ce sont d'abord tous les arrière-petit-fils, arrière-neveux ou arrière-petit-cousins du grand homme, anciens capitaines, commandants ou colonels sortis de l'activité, les Rodolphes, les Xavier, les Maurice les Henry de Maistre qui s'empressent de reprendre du service et sollicitent les postes les plus périlleux. L'un d'eux, le commandant Maurice de Maistre, est affreusement brûlé par les liquides enflammés, fait prisonnier dans un camp de représailles. Un autre, le vieux colonel Henry de Maistre, déjà blessé à Gravelotte près d'un demi-siècle auparavant, meurt à la peine. Puis ce sont les fils ou neveux de ceux-là:

C'est le Père Pierre de Maistre, professeur à l'Université de Beyrouth, qui accourt de Syrie pour s'engager comme aumônier! C'est Mme du Bourg, une de Maistre, qui va, comme infirmière, soigner les blessés sous les bombes, à Bar-le-Duc, pendant que son fils Michel est lui-même blessé deux fois et que son fils Charles, engagé comme aviateur, se broie une jambe dans une chute de deux mille mètres! C'est encore le capitaine Joseph de Maistre, à qui sont décernées citations sur citations pour son "cran superbe" et ses extraordinaires exploits.

Voici encore le sergent Henri de Maistre, fils du commandant Rodolphe de Maistre. Chargé, une nuit, d'aller se rendre compte des points exactement occupés par l'ennemi, il part à la tête de sa petite troupe, s'avance avec elle en rampant au fond des tranchées, distingue des Allemands dans les tranchées d'en face, et fait signe à ses compagnons de ne pas faire de bruit, lorsqu'il reçoit une balle:

La douleur est vive, mais il ne fait même pas entendre un soupir et continue à se glisser entre les talus quand part un autre coup de feu, et lorsqu'un de ses hommes pousse un gémissement.

—Tu es blessé? lui demande de Maistre à voix basse.

—Oui.

—Tais-toi et ne fais pas de bruit... Tu nous ferais découvrir. Il faut qu'ils croient notre tranchée vide... Une balle ne fait pas de mal... Je le sais car je viens d'en recevoir une et je n'en sens rien...

Maurice Talmeyr retrace ensuite l'histoire de Mlle Ferdinande de Foras, arrière-petite-fille d'une soeur de Joseph de Maistre qui débarque du Canada, à la fin de septembre, 1914, pour se mettre comme les siens au service de son pays. Elle multiplie pendant une année les miracles de son dévoûment et y contracte un mal dont elle meurt à Genève le 19 décembre 1915.

Parmi les héros de l'aviation, il y en a un qui a pris le parti de servir les airs, parce que ses blessures et ses mutilations lui interdisent de servir autrement. Ce héros du ciel qui n'a plus qu'une jambe, un bras et trois-quarts de main, est le capitaine Jacques de Sieyès, — encore un de Maistre! Ce capitaine avait quatre frères: le capitaine Jean, blessé aux Eparges, passé ensuite dans l'aviation, disparu dans l'incendie d'un Drachen et fait prisonnier en Hanovre, le capitaine Joseph blessé en Champagne et tué pour avoir voulu préserver ses hommes, Xavier, blessé deux fois et qui avait vingt ans, Bernard qui en avait dix-sept, était réformé pour ses blessures, et entrait alors lui aussi dans les services aériens.

Nous ne sommes pas encore au bout de cet incomparable Livre d'Or.

Blessé à l'attaque de Juvrecourt le lieutenant Bernard de Maistre voit un de ses hommes plus grièvement blessé que lui, et porte son sac! En train d'exhorter ses soldats au combat, le sous-lieutenant André de Maistre reçoit une balle, ne bronche pas, continue son exhortation, ordonne de se porter en avant en montrant l'ennemi, reçoit une seconde balle et tombe en montrant le ciel.

Le comte Rodolphe de Maistre a publié dans la Revue Universelle du 15 février un émouvant article sur le centenaire de son aïeul et il le terminait en disant que les de Maistre ont reçu en héritage un patrimoine de vertus qu'ils sauront garder. Il et bien modeste, conclut Maurice Talmeyr, car il aurait pu dire sans la moindre forfanterie qu'ils l'ont même fait fructifier!

(*L'Action française.*)

LA MISSION FAYOLLE

(*La Patrie*)

Deux douzaines de Français "dans ce qu'il y a de mieux", et représentant un nombre presque égal de catégories sociales: l'Eglise, l'armée, les lettres, les sciences, les arts, la famille même puisque le sexe faible et charmant s'y trouve aussi: toute la France telle que nous la souhaitons. "O Canadiens, rallions-nous..."

* * *

On s'est rallié d'abord à la gare, où l'heure matinale n'avait pas empêché plusieurs centaines de spectateurs de se masser à chaque endroit par où devait passer le cortège. Aux grilles de sortie, il avait fallu établir des câbles pour contenir tout ce monde et garder un passage libre. Les voyageurs ordinaires du train de New-York défilèrent d'abord, assez surpris de tant d'attentions; puis, une fois qu'on fut débarrassés d'eux, par un souci bien entendu des détails d'organisation, le comité de réception put se rendre au wagon réservé aux visiteurs. Et la journée commença vraiment.

* * *

On voit apparaître le maréchal en grande tenue, bleu-horizon et képi rouge, puis l'amiral Chartier, le colonel Requin, le lieutenant de vaisseau, le sénateur Menier avec une large écharpe tricolore en diagonale sur le plastron, l'éminent artiste Besnard aux épaules d'Hercule, M. Strowsky à la tête d'Alphonse Daudet, bon enfant et yeux profonds, monseigneur de Dijon, discret et digne, visage studieux et décidé, puis tel et telle, qu'on regardait en se promettant de s'enquérir de leur identité. Tout ce monde s'arrêta à la grille, la musique joua la "Marseillaise", les militaires firent le salut, puis on défila vers la porte, aux acclamations du public. Le maréchal faisait le meilleur effet, souriant et saluant à droite et à gauche. Grand et un peu mince, les cheveux blancs et rares, tête plutôt ronde, expression de droiture et d'action directe. Peut-être pas un philosophe raisonneur, mais certainement un brave homme de bon sens, qui se "déprend" quand il est pris. Trop peu méchant pour être homme de conquête ou d'agression, mais homme de défense de premier ordre. On sent que l'ennemi ne pouvait jamais le cerner, celui-là, son cerveau de militaire étant comme la tête d'un canard, qui tourne dans toutes les directions. Si tous les généraux français sont comme celui-là, il suffirait de les montrer pour dissiper les insinuations d'"impérialisme français" répandues par les Allemands et les Anglais. On ne conçoit pas un Fayolle se jetant sur un pays étranger; les hommes comme lui ne sont faits que pour défendre leur patrie aux moments suprêmes. Joffre y a mis son tranquille entêtement. Foch sa fougue clairvoyante, Mangin sa mâchoir irrésistible, mais Fayolle, ce n'est qu'un paisible citoyen qui se reposait au sein de sa famille lorsque la patrie l'appela aux premiers postes. Sans doute, il savait son métier et l'aimait, mais son temps était passé. Il fallait pour faire la guerre qu'il se trouvât pris dans mille dangers à la fois; et rendu là, il donna toute sa valeur, celle de voir à tout, du même mouvement intérieur et comme sans le faire exprès. On ne conçoit pas qu'il eût pu se trouver chez l'ennemi un tacticien capable de faire Fayolle prisonnier, ou simplement de le prendre à bout de ressources. Il est la ressource même, tout l'indique en lui, c'est le "système D" personnifié, le débrouillard permanent. N'est-ce pas ce qui lui est arrivé sur la Somme, où se trouvant de passage, à ce qu'on raconte, il tomba dans le cataclysme inénarrable qui emporta l'armée de Gough et tout le tremblement? L'ennemi menaçait alors les Alliés d'un lésastre décisif, mais Fayolle, se trouvait là! La Providence les prépare parfois un demi-siècle d'avance, mais lorsqu'elle les met en face de la besogne de leur vie, ils en abattent un peu! On l'a dit hier au déjeuner du Windsor: "Il referma la porte sur l'Allemand, et la verrouilla de la bonne façon".

Homme de peu de paroles, avec cela, et peut-être justement à cause de cela. Avec l'ensemble de ce qu'il a dit dans toute la journée, on ne ferait pas l'exorde du moindre discours de député: "Monsieur le maire, nous sommes très touchés du bon accueil de votre fête nationale, croyez que nous y participons de tout coeur". Et bonjour maître Martin, en voilà assez pour ici. Mais avec quelle bonhomie et de quelle vraie amitié cel aest dit et accompagné! Au reste, n'est-ce pas un proverbe français, qui dit: "Parlons peu, parlons bien?"

* * *

A l'Ecole des Hautes Etudes, dont M. Menier devait célébrer les vastes dimensions et la toute moderne organisation, attendait le distingué recteur de l'Université de Montréal, Mgr Geo. Gauthier. Cette fois-là, le maréchal et sa suite allaient trouver à qui parler. La conversation s'engagea tout de suite, cordiale, presque fraternelle, presque déjà intime, puis Mgr Gauthier prononça à voix plus haute, plus officielle, une allocution de bienvenue où tout fut dit avec à-propos et précision, où l'amitié canadienne s'exprima en termes heureux dont le ton se maintint ensuite pendant toute la durée de la visite. On explora les salles d'études, le laboratoire qui fit ouvrir des yeux d'envie à M. Menier, puis le musée qui deviendra l'asile des produits français après leur tournée trans-canadienne. M. Beaubien, dont les dons oratoires sont connus, présenta ici les administrateurs de l'école, qu'il remercia de leurs hospitalité et du concours important qu'ils apporteront économique des deux pays. Le maréchal remercia brièvement et M. Menier donna quelques renséignements sur le genèse du projet Beaubien qui va enfin être réalisé. Homme de culture autant que d'affaires, le "roi d'Anticosti" parle bien et dit quelque chose.

Et Mgr Landrieux après avoir échangé quelquse phrases occasionelles à l'arrivée, allait et venait à pas tranquilles à l'extrimité de la pièce remplie de vitrines et de bocaux; et pendant qu'on causait échanges et produits manufacturés, Sa Grandeur lisait discrètement du bréviaire...

* * *

"Allez, en route pour l'archevêché!" On retrouva les autos et la rue Sherbrooke fut admirée de bon gré, puis l'on se réunit de nouveau dans le grand salon archiépiscopal, où Mgr l'archevêqoe, malheureusement, n'était présent qu'en peinture, n'ayant pu s'astreindre à la fatigue d'une réception publique. Ses souhaits de bienvenue furent exprimés par Mgr Gauthier, à qui il fut répondu par le maréchal qui exprima très respectueusement ses regrets de la maladie du prélat, et ses voeux de prompt rétablissement. Le maréchal donne alors la parole à Mfr Landrieux, dont c'est la première fonction publique depuis l'arrivée. Relativement jeune encore, Mgr de Dijon a créé la plus sympathique impression dans la courte allocution qu'il a prononcé, et dont le thème principal se résume facilement: "On a dit du mal de la France, mais ma présence ici vous prouve qu'il y a quelque chose de changé chez nous; qu'au surplus notre pays a pu avoir parfois le vertige, mal à la tête, mais jamais au coeur". Paroles de patriote vivement applaudies.

Venait ensuite le banquet du Windsor, où une nombreuse et élégante société se pressa bientôt. Comme les articles précédents du programme, celui-ci a été couronné d'un franc succès. M. Beaubien présidait avec un tact sûr et attentif et sut trouver les termes qu'il fallait pour présenter chacun des orateurs, qui furent écoutés avec intérêt. Lui-même et M. Menier devaient donner les précisions principales sur la grande affaire du train-exposition de produits français, dont on parle depuis cinq ans, et qui recevait là une solennelle consécration. M. Beaubien a loué chaleureusement le courage et la prévoyance avec lesquels la France économique et officielle s'intéressa depuis 1916 à son projet de développement commercial ultérieur. Et comment les premières avances du sénateur canadien furent alors appuyées et soutenues par M. Menier et M. Piaz, directeur de la Compagnie Transatlantique. En somme, on célébrait là l'aboutissement final de cinq années d'efforts persévérants, dont il convient de rendre justice à qui de droit. M. Menier a été aussi documentaire que cordial envers notre pays, qu'il considère un peu comme le sien, et de même de M. Piaz, que ses fonctions amènent souvent sur nos bords. Ce dernier s'est excusé auprès du maréchal Fayolle de rompre la consigne qu'il en avait reçue: ne traiter pour sa part que le point de vue économique. Comment s'y confiner entre Français et Canadiens? Les considérations d'ordre pratique furent donc agrémentées de quelques "échappées" plus sentimentales, fort goûtées du reste, et l'on peut espérer que le maréchal n'aura pas mis son distingué collègue aux arrêts pour infraction à la consigne. Mais il y avait donc une consigne?

C'est peut-être M. Beaubien qui l'a le mieux illustrée, avec une citation de Fréchette à la glorification de l'Entente cordiale. La mission Fayolle semble poursuivre uniquement la réalisation d'une "entente amicale" franco-Canadienne. Prévenue sans doute par de précédentes "missions" contre certaines erreurs de tactique, consciente du prestige reconnu de son pays, elle évite résolument d'insister à tout moment sur la "Frrrance" avec trois r, et de nous corner l'éloge de l'Angleterre à tout bout de champ. Et le salut militaire n'est jamais plus spontané que lorsqu'on joue le "O Canada". Bravo, M. le maréchal! Nous n'en attendions pas moins d'un homme de guerre si avisé; Napoléon n'a-t-il pas dit que la guerre est avant tout une question de tact et de psychologie?

Ernest BILODEAU.

LA MISSION FRANCAISE

Les envoyés de la France sont venus et sont partis emportant le souvenir d'un accueil dans lequel la métropole du Canada a voulu mettre tout son coeur. Montréal, ainsi que le Dominion tout entier, comptera à jamais comme un de ses plus beaux titres de gloire d'avoir mérité la reconnaissance de la France. Et pour nous, Canadiens-français, ce sera un autre sujet d'orgueil de penser que, si le Canada a eu l'honneur de figurer dans ce combat héroique qui a accompli le salut du monde, cela n'a été possible que parce que la Frnace, pendant de longs mois, a opposé seule un infranchissable rempart aux formidables assauts de la Germanie. En acceptant par suite les remerciements de la France, nous n'oublions pas que la France a des titres encore supérieurs à la reconnaissance non seulement du Canada, mais de toutes les nations civilisées.

Il est conforme à l'idéal de la paix nouvelle que la mission française nous soit venue pour un échange de sentiments et pour un entretien d'affaire. Travailler au relèvement économique, c'est aujourd'hui une des meilleures formes du patriotisme, et il sied qu'après avoir coopéré dans le sacrifice sanglant qui a fait triompher le droit et la justice mais les a appauvris, les pays alliés restent associés pour faire refleurir la prospérité.

La mission Fayolle est donc venue en quelque sorte signer un accord ayant pour objet l'expansion du commerce entre le Canada et la France. Il y a longtemps

(A suivre en page 2)

(Suite de la page 1)

que le Canada désirait améliorer ses relations d'affaires avec notre ancienne mère-patrie, et nos efforts dans cette idrection n'avaient donné jusqu'à la guerre qu'un médiocre résultat, nos échanges s'établissant en 1914 à 18 millions de dollars environ. Nos exportations en France ont monté pendant les hostilités jusqu'à 20: millions en 1918, mais cela représentait uniquement notre contribution en approvisionnements e: en matériel de guerre. En 1920, nos exportations sont réduits à 71 millions, ayant diminué de 28 million l'année dernière et de 135 millions en deux ans. Si un efforts n'est fait pour réagir, nous reviendrons rapidement à l'ancienne normale, à une volume d'échanges relativement insignifiant entre les deux pays.

Cet effort est en voie de s'accomplir. Le maréchal Fayolle a en effet assisté à l'inauguration d'une exposition roulante de produits français qui d'ici à quelques mois sera véhiculée dans tout le Dominion et fera connaître dans tous nos principaux centre commerciaux les mille et un articles que la France nous offre d'échanger. Une pareille exposition roulante doit faire connaître en France les produits du Canada, quoique cette exposition ne soit pas encoce prête à traverser l'Atlantique.

Nos importations françaises se sont chiffrées l'année dernière à presque onze millions de dollars, soit une augmentation de sept millions comparativement à 1919. A cet essor de bonne augure les visites du convoi-exposition dans les principales villes canadiennes devraient donner une nouvelle impulsion. Actuellement, nous nous inquiétons du volume excessif de nos importations des Etats-Unis, en dépit des conditions défavorables du change. C'est à nos hommes d'affaires de voir s'ils n'auraient pas profit à transférer une part considérable de ces achats en France où notre dollar fait une forte prime, et où nocs ne pouvons espérer maintenir le courant actuel de nos exportations qu'à la condition de le contrebalancer par des importations.

—*La Patrie.*

CONTRE L'ECOLE LAIQUE

Le bulletin ecclésiastique du diocèse de Cologne publie l'importante lettre suivante de S. E. le Cardinal Charles Joseph Schulte, archevêque de Cologne:

"Chers diocésains"

"Il me revient de plusieurs paroisses du diocèse qu'une vive agitation y est en cour, en vue de l'érection d'écoles dites "laïques". Comme il y a là une question vitale pour l'église catholique, je considère de mon devoir comme pasteur suprême d'adresser une mise en garde aux catholiques des paroisses en question. Aucun catholique pratiquant ne doit se prononcer en faveur de l'organisation de pareilles écoles.

Quel but poursuit l'école laïque? L'éducation de l'enfant sans foi à l'autorité de Dieu, sans conviction de la divinité de Jésus-Christ, sans reconnaissance de la vérité des dogmes catholiques, sans fidélité à l'église catholique, sans l'habitude de la prière sans fréquentation des services divins comme sans réception de la communion. Ainsi se trouve banni de le formation et de l'éducation de la jeunesse tout ce qui est intimement cher au chrétien catholique.

Le coeur de l'enfant n'est plus orienté vers le Sauveur; il est séparé de sa mère, l'église catholique. Au lieu et en place de l'enseignement catholique on veut instituer un enseignement philosophique, moral qui ne tend rien moins qu'à l'athéisme et ne tient pas dans les orages de l'existence.

Parents catholiques; le Christ vient à vous, vous rappeler sa grande parole: "qui n'est pas avec moi est contre moi". Avez-vous oublié les terribles menaces qu'il formule à l'endroit de ceux qui ravissent à Dieu les petits qui croient en lui? Au jugement dernier Dieu demandera compte aux parents des âmes de leurs enfants. Ceux-là sont responsables du salut terrestre et éternel de ceux-ci.

Aussi, de tout le poids de l'autorité que Dieu m'a conférée, je dis à tous les parents catholiques du diocèse, d'agir en faveur de l'institut d'écoles laïques."

Il n'est permis à aucun père ou mère catholique de soustraire leur enfant à une école catholique pour le confier à une école laïque. C'est au cas contraire, se rendre tout naturellement indigne de la réception de la sainte communion, car c'est faire acte d'infidélité envers les intérêts sacrés de Jésus-Christ et de son Eglise.

Ne vous laissez pas égarer par le terme "école laïque" C'est avec intention qu'no l'a choisi. On raconte à bon nombre que la soi-disant école laïque répond mieux aux exigences professionnelles qui attendent l'enfant. Mais chacun sait que l'école confessionelle, la seule école à laquelle 1 catholique puisse s'intéresser, est entièrement vouée à une préparation de premier ordre aux exigences professionnelles sur la base d'une éducation du caractère est précisément la meilleure source d'une activité fructueuse et bénie, aussi dans la vie pratique.

Ne vous laissez pas abuser pár l'illusion d'un enseignement religieux catholique donné en dehors de l'école laïque. Car il est très douteux qu'il soit possible et ensuite, s'il l'est, qui ne voit clairement que l'école démolit ce que l'Eglise édifie. La conclusion dans l'enseignement ne peut qu'engendrer confusion dans l'esprit le l'enfant. On n'a finalement que des hommes sans caractère à l'esprit confus et sans consistance.

En outre il est absolument illégal de chercher à vouloir fonder des écoles laïques avant le vote d'une loi scolaire fédérale: c'est contraire à la constitution de l'empire.

Aussi, parents catholiques, je vous dis de toute la force de l'amour que je dois à vos enfants: "Gardez ferme ce que vous avez, vos bonnes écoles confessionnelles catholiques; c'est le meilleur endroit de formation vraiment chrétienne et de préparation à l'existence."

Les autres prélats de Prusse ont de même manière mis en garde contre toute participation à l'érection d'écoles laïques. S. E. le Cardinal Bertram, prince-évêque de Breslau, a publié sa manifestation le 6 du mois passé.

LE VATICAN ET LA FRANCE

Aux paroles éloquentes que Mgr Landrieux, de la mission française, a prononcées à la Cathédrale, sur le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Vatican, il n'est pas hors de propos de rappeler les voeux exprimés par M. Jonnart en présentant ses lettres de créance au Pape.

Le gouvernement français, a dit le nouvel ambassadeur, est convaincu que la grande cause le la paix est en droit d'attendre beaucoup de la puissance morale devant laquelle le monde entier s'incline. Il est particulièrement sensible aux nobles efforts de Votre Sainteté pour atténuer les souffrances de la guerre, et le gouvernement considère comme très précieuse la collaboration que vous voudrez bien apporter à la grande oeuvre de réconciliation des peuples fondée sur l'observation scrupuleuse des accords internationaux.

"Si effroyables que soient les maux de la guerre dans le monde, nulle part les ravages n'ont atteint autant d'intensité qu'en France où les plus riches provinces, les plus prospères ont été systématiquement ruinées, et dans aucun autre pays l'Eglise ne fut frappée aussi cruelle destruction 4,300 églises ont été dévastées, et Votre Sainteté, comme prédestinée pour panser ces blessures, comprendra que la France se croit en droit d'attendre d'elle une sollicitude toute spéciale.

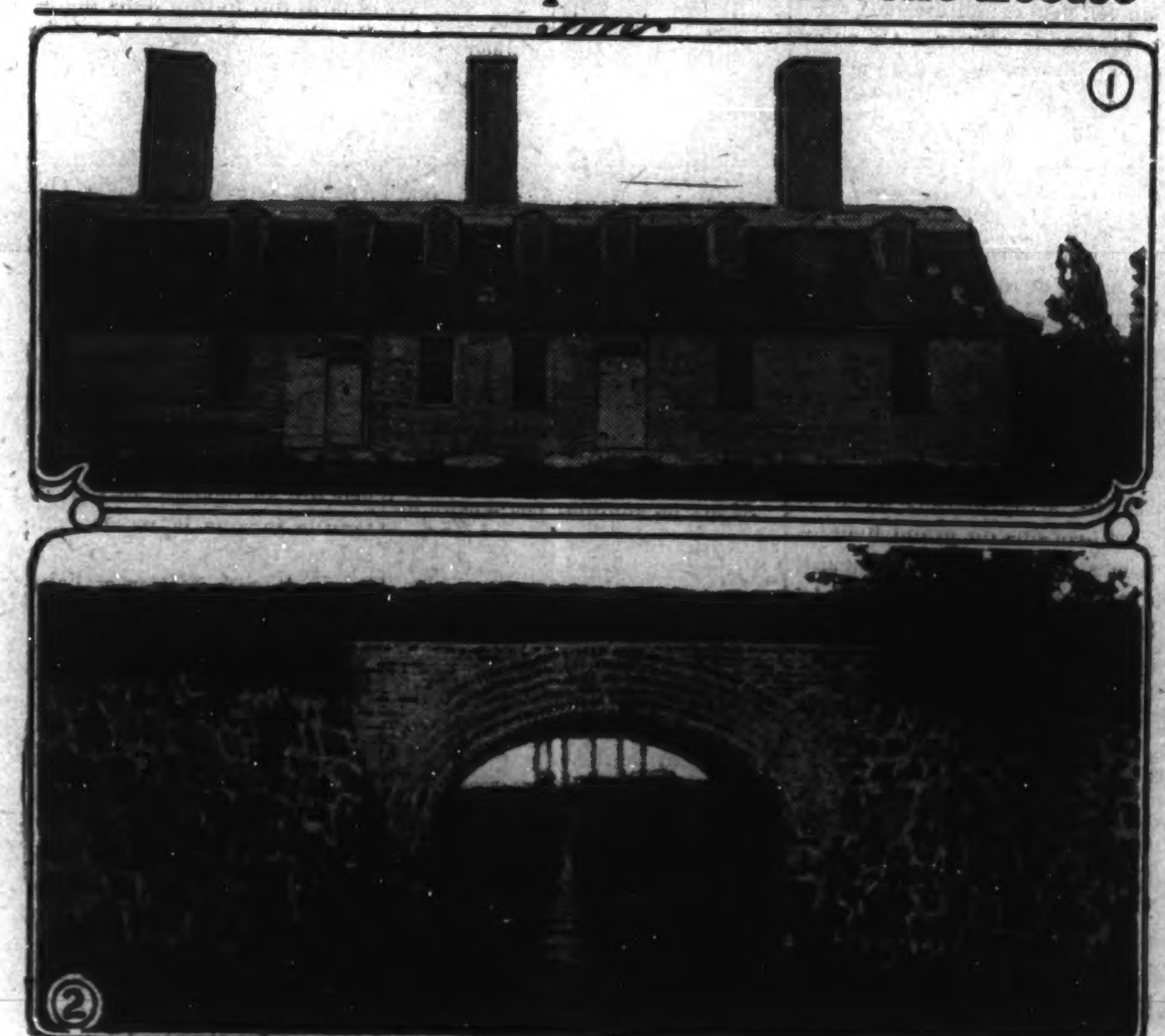
"Dévoué à son rôle de protecteur chrétien en Orient, en Extrême-Orient, le gouvernement de la République affirme sa volonté constante de faire respecter les missions religieuses et demeure pleinement convaincu que le Pontife garde en mémoire l'infatigable dévouement que tant de milliers de Français et Françaises ne cesse de rendre aujourd'hui, comme par le passé, à l'humanité chrétienne."

Mgr Landrieux a eu bien raison, du haut de la chaire de la plus importante église de cette province, de rappeler à ceux qui parmi nous se complaisent à dénigrer la France, combien ils sont injustes envers notre ancienne mère patrie. Les derniers gestes qui démontrent la sincérité de sentiments du gouvernement et des chambres sont: la reprise des relations avec le Vatican et l'institution de la Fête de Jeanne d'Arc comme fête nationale.

La venue de la mission française aura surement de ffconds résultats.

—*La Patrie.*

Evènements Historiques en Nouvelle-Ecosse



(1) Quartier des officiers dans le vieux fort Anne, aujourd'hui transformé en muséo.
(2) Porte du fort Anne, à Annapolis Royal.

La Société Historique de la Nouvelle-Ecosse et l'Association Historique d'Annapolis Royal préparent actuellement pour l'été prochain une série de fêtes commémoratives devant avoir lieu à Annapolis, qui comme on le sait, est l'ancien Port-Royal fondé en 1604 par Champlain et M. de Monts. Déjà en 1904, on célébrait à Annapolis le tricentenaire de la fondation de la ville et l'on dévoilait sur les vieilles fortifications, en présence de plus de 10,000 spectateurs, un monument à M. de Monts.

Cette année, on se propose de commémorer le tricentenaire de l'érection de la Nouvelle-Ecosse en fief de la couronne anglaise. C'est en effet le 5 août 1621, qu'en vertu de la conquête de l'Acadie par Argall, que Jacques 1er roi d'Angleterre et d'Ecosse, accorda à Sir William Alexander, une charte l'autorisant à prendre possession de ce territoire et de l'organiser sous le nom de Nouvelle-Ecosse d'Amérique. Il existait déjà dans le Nouveau-Monde, une Nouvelle-France et une Nouvelle-Angleterre, de sorte qu'il était juste qu'il y eut aussi une Nouvelle-Ecosse. C'est donc le 5 août prochain, que l'on compte célébrer ce mémorable anniversaire, en faisant placer sur les murs du vieux fort d'Annapolis ou fort Anne, une plaque de bronze portant une inscription rappelant l'événement.

En même temps et au même endroit, une autre plaque sera aussi dévoilée, pour commémorer le bicentenaire de l'établissement de la première cour civile britannique au Canada, laquelle tint sa première session dans l'enceinte du fort Anne en 1721. Une troisième plaque rappelant le centenaire de l'arrivée à Annapolis de Thomas Chandler Haliburton, sera enfin dévoilée sous les auspices de l'Association Historique d'Annapolis Royal. Haliburton, qui devait plus tard acquérir une si grande renommée comme avocat, littérateur et homme public, demeura huit ans dans cet endroit, et l'on peut dire que c'est là qu'il commença à établir la belle réputation qui devait couronner sa carrière.

Les comités chargés d'organiser ces fêtes espèrent que la présence du gouverneur-général viendra encore en rehausser l'éclat, et qu'un grand nombre de citoyens de la province et du reste du Canada, profiteront de la circonstance pour venir à Annapolis, visiter les scènes où se sont déroulés tant d'événements historiques, à une époque où les forces anglaises et françaises se disputaient la suprématie de l'Amérique du Nord.

M. JONNART AU VATICAN

"Dans le domaine de la politique extérieure," écrit M. Joseph Galthier, dans le "Gaulois," Rome, pour la diplomatis, est un centre d'observation et d'action. Sait-on, par exemple, que le quai d'Orsay a été informé de la tentative récente du roi de notre chargé d'affaires, M. Doulcet? A ce propos, une voix autorisée m'a dit: "Le Saint-Siège n'a pas à intervenis dans les affaires d'Autriche. Il a pris son parti du changement, il n'a pas à agir, mais cela l'empêche pas d'avoir une opinion. Eh bien il pense que le morcellement de l'empire austro-hongrois en une mosaique, sans ciment, est une faute. Les Etats successeurs sont divisés; ils ne s'entendent pas. Il aurait fallu établir une Confédération à la mode suisse ou américaine. L'Autriche, actuellement, est une espèce de monstre une grosee tête, un corps débile d'avorton et de toutes petites jambes. De même, nous n'avons pas compris que l'Italie prit ombrage du retour du roi Charles sur le trône. Cette Hongrie diminuée n'est pas dangeruese. Pourquoi la France a-t-elle partagé les craintes de l'Italie?"

"La situation de la France en Orient a changé depuis la guerre, avec le démembrement partiel de la Turquie. Il n'y a plus de Capitulations, plus de protectorat. Ce qui reste aux Français, à Constantinople et en Palestine, ce sont des honneurs spéciaux. Dans les cérémonies du culte catholique officielles, les représentants de la France sont traités avec des égards particuliers à eux seuls réservés. Le clergé va recevoir à la GAL—10

porte de l'église l'ambassadeur de France, à Constantinople, et ailleurs les consuls, et les conduit à leur place, la première.

Les Anglais s'opposent à ces honneurs; ils s'y sont opposés, le nouveau gouverneur de Palestine, sir Herbert Samuel, est venu au Vatican nous rassurer sur sa nomination. "Quelle idée d'ailleurs, d'avoir nommé un juif à ce poste" C'est un trait à la Lloyd George. Sir Herbert Samuel a tenu également à protester de ses intentions conciliatrices: "Vous n'avez pas lu le discours que j'ai prononcé à Londres? nous a-t-il demandé.

Parfaitement, mais il ne vous reste plus qu'à en apppliquer les idées. Or, il n'en est rien. Le gou- nous a déclaré que ces faits ne se produiraient pas. Sur la question des honneurs dus à la France il ne voulait pas céder. C'est Sa Sainteté elle-même qui a trouvé la solution. Puisque le mandat confié à l'Angleterre dépend de la Société des nations et que celle-ci n'a point statué sur ce point, il convient de mainte- le statuquo. Le gouvernement anglais s'est rallié à cette opinion, et ainsi pendant les dernières fêtes de Noel, en 1920, tout s'est passé conformément aux traditionnels usages.

NOTES LOCALES

Un accident est arrivé dimanche dernier à Saint-Eustache pendant que l'on prenait le souper dans la vieille église. Un côté de la bâtisse s'est écroulé. On rapporte que quelques personnes ont été blessées.

Un galicien a été tué vendredi dernier par la foudre. il était résident de Kildonan.

La Cie Cusson Agencies Ltée, ont déménané leurs bureaux, avenus Taché dans le magasin de M. T. Pelletier et Cie.

M. Hélie maître de chant à la cathédrale invite les enfants entre 9 et 13 ans qui ont de la voix de se rendre à l'école Provencher vendredi prochain à 3 heures dans le but de former une chorale.

Séance régulière du conseil de ville lundi prochain.

M. le Dr Lachance est parti hier pour Paris.

Son Honneur le maire Sutherland et M. Camille Dussault sont de retour de Montréal.

Il y aura, dimanche le 10 courant, réception chez Mde d'Eschambault suite 15 édifice Provencher, de 3 à 6 heures de l'après-midi à l'occasion de l'ordination sacerdotale de ses deux file. les abbés Alexandre et Antoine.

Les funérailles de Madame Emery Turenne rue St-Jean-Baptiste ont eu lieu vendredi dernier à la cathédrale. M. le curé Jubinville officiant.

Madame Siméon Dussault est allé passer quelques mois à St-Laurent avec ses enfants.

Les amis de M. Raymond se sont réunis lundi dernier dans la salle Lavoie et ils lui ont présenté une bourse bien remplie à l'occasion de son futur mariage.

La retraite du clergé est commencée du 4 juillet et se terminera le 9.

Au prône dimanche dernier M. l'abbé Caron a demandé les prières des fidèles de la paroisse.

Nous souhaitons longue vie à "La Liberté", à l'occasion de son 9ème anniversaire.

Lundi dernier était la journée la plus chaude de la saison 94-2.

Des rapports des différentes parties de la Province annoncent qu'on a eu de la pluie dans plusieurs endroits.

La fête Nationale française en même temps que l'inauguration du monument au soldats morts durant le grande guerre sera célébrée le 14 juillet prochain à St-Claude, Manitoba.

MARIAGE

A la cathédrale ce matin, M. W. Raymond s'unissait à Melle Alice Gagnon de cette ville.

L'heureux couple est parti ce matin en voyage de noce. Nos souhaits de bonheur les accompagnent.

PROCHAINES ORDINATIONS

MM. les abbés Alexandre et Antoine D'Eschambault seront ordonnés prêtres dimanche, le 10 juillet, en la cathédrale de Saint-Boniface.

Ce même jour M. l'abbé Picton sera fait diacre et M. l'abbé G. Poitras sous-diacre.

LE VRAI POINT DE VUE

Le renouvellement de l'alliance entre le Japon et la Grande-Bretagne n'est pas, comme s'efforcent de le faire croire trop de dépêches officieuses, une simple question d'opportunité diplomatique, une question de convenance économique entre deux nations.

Elle est une question capitale, une question pivotale, pourrait-on dire, au point de vue de la situation internationale.

Dans l'Extrême-Orient, deux formidables sont en présence, qui, poussées par des facteurs économiques tout-puissants, semblent fatalement condamnées à s'entre-choquer tôt ou tard.

Le Japon, avec une population de 77 millions, s'augmentent annuellement de 00,000 et dont 56 millions sont confinés sur un territoire de 175,540 milles carrés, pour plus d'un bon tiers incapable de rendement agricole, est poussé par ce surplus de population à rechercher de nouveaux territoires où déverser et établir ses nationaux.

Déjà en Corée et en Mandchourie les Japonais sont au nombre de 21 millions.

Les nations de race blanche, redoutant le flot de cette invasion, ont fermé leurs portes aux Japonais; ceux-ci sont donc, par la lonté des blancs, inéluctablement force des choses et de par la volonté des blancs, inéluctablement condamnés à jeter leur vévolu sur la Chine, le seul débouché possible pour établir leur excédent de population.

Mais la Chine elle-même compte déjà 321 millions d'habitants; la race est extraordinairement prolifique, et si grande que soient ses territoires, ils sont à peine suffisants pour permettre à la race de s'y développer à l'aise.

La Chine, à la suite de la révolution, est en train de se transformer, de s'éveiller au mouvement économique; mais la crise sera vraisemblablement longue et laborieuse.

Ce qui complique le problème, c'est que la Chine possède des richesses naturelles immenses, dont l'exploitation, une fois organisée, lui assurera un rang prédominant au point de vue économique.

La Chine possède des mines de charbon d'une richesse énorme, des territoires fertiles permettant des cultures variées. Elle dispose d'une main-d'oeuvre extraordinairement abondante et à bon marché. Ce sont des facteurs décisifs qui, s'ils étaient utilisés et coordonnés, lui assureraient, au point de vue économique, une prospérité et une richesse extraordinaires.

Mieux que tout autre, le Japon

GAL—9

sait à quoi s'en tenir sur les possibilités de développement de la Chine; mieux que toute autre nation, il est de par son voisinage, de par son développement économique moderne, en mesure, et s'estime en droit, d'entreprendre, diriger, sinon accaparer cette exploitation du Céleste Empire.

Il faut bien le reconnaître, la prétention du Japon est légitime. Il a des droits supérieurs à cette tutelle, des droits naturels et qui sont devenus à ses yeux d'autant plus intangibles qu'ils correspondent à ses besoins nationaux les plus urgents.

Les prétentions, cependant, vont à l'encontre de certaines ambitions étrangères, ambitions de capitalistes surtout, qui voient en Chine des perspectives magnifiques pour le lancement d'entreprises rivalisant avec le Pactole.

Or, il faudrait être bien naif pour s'illusionner sur les conséquences de ces ambitions: les gros financiers ont sur les gouvernements des moyens d'action tout-puissants. Tous en avons fait l'expérience en ces dernières années.

C'est toujours le même procédé: dans le silence les intrigues financières se nouent, tissent leur toile d'araignée, jusqu'au our où, la réaction se produisant, ces intérêts particuliers se muent publiquement en intérêts nationaux, que le bon public, dument travaillé et enflammé, est convié à défendre, les armes à la main.

Pour qui est tant soit peu renseigné, les ambitions de la haute finance américaine vis-à-vis de la Chine sont chose avérée.

En réalité, le conflit véritable entre les Etats-Unis et le Japon est la rivalité au sujet de l'exploitation économique de la Chine.

Et c'est pourquoi toute alliance formelle entre la Grande-Bretagne et le Japon, quelques précautions diplomatiques qu'un puisse prendre, ne peut avoir qu'un résultat: la détermination des Etats-Unis à s'assurer la suprématie navale dans le Pacifique.

C'est le gant jeté, et à coup sur relevé par Washington, en vue de régler à qui restera l'empire des mers.

C'est, en un mot, rouvrir l'ère des armements à outrance.

Pour le Canada, placé comme il l'est, c'est se lancer dans une aventure qui peut mettre en jeu, qui inéluctablement mettrait en jeu son avenir même.

—La Presse.



CITE DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées la Ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le cout, la Ville de St-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-dessus mentionnée, n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les améliorations locales projetées et la rue sur laquelle elles devront être faites ainsi que la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit:

PERIODE DE CINQ ANS

Un pavage de 20 pieds de largeur en macadam, sur l'avenue Taché, de la ligne nord de la rue Notre Dame jusqu'à un point situé à 443 pieds au nord de la dite ligne:

Coût approximatif $1503.08.

Un pavage de 20 pieds de largeur, en macadam, sur l'avenue Taché, à partir d'un point situé à 443 pieds au nord de la ligne nord de la rue Notre Dame jusqu'à la rue Arnaud.

Coût approximatif, $672.25.

Par Ordre,

Ernest GAGNON,
Greffier.

Daté à Saint-Boniface, Man., ce 5ème jour de juillet, 1921.